



Geio ÎLE DE FRANCE

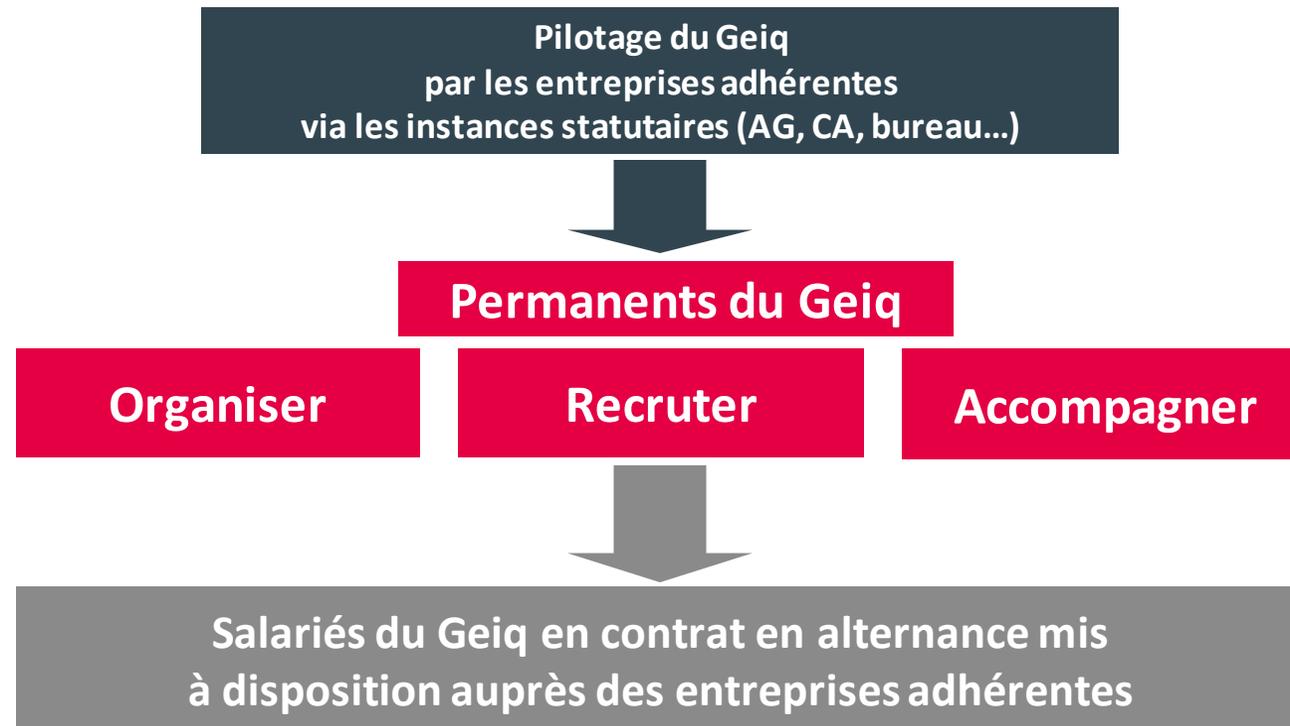
la plus belle façon d'embaucher

Qu'est ce qu'un GEIQ ?

VIDEO

Une gouvernance d'entreprise

**Sous forme associative, le Geiq est dirigé par les entreprises.
Il est notamment régi par la réglementation concernant les GE.**



La reconnaissance GEIQ

La commission chargée d'attribuer la qualité de Geiq est tripartite et composée de :



- 3 membres de l'Etat
- 3 membres de la Fédération Française des Geiq
- 1 personne qualifiée qui la préside

INSERTION

ACCOMPAGNEMENT

Professionnel et Social

FORMATION EN ALTERNANCE

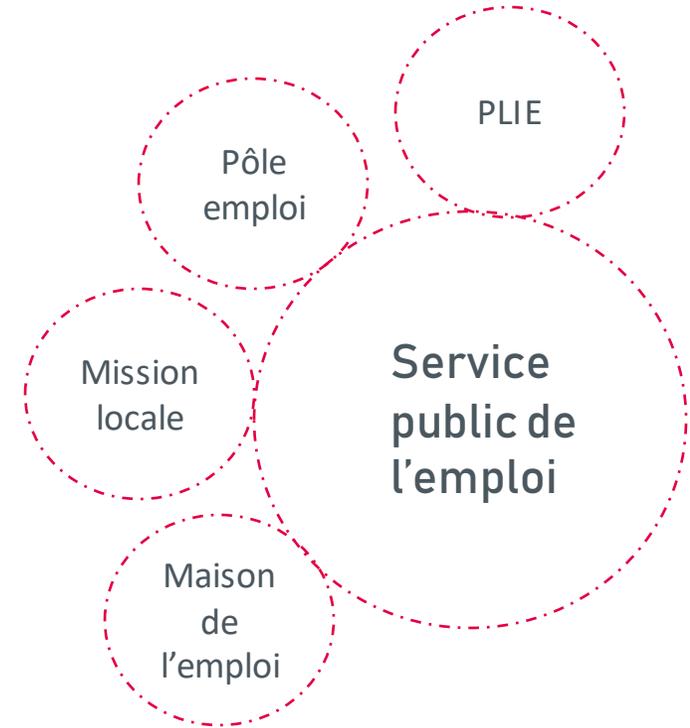
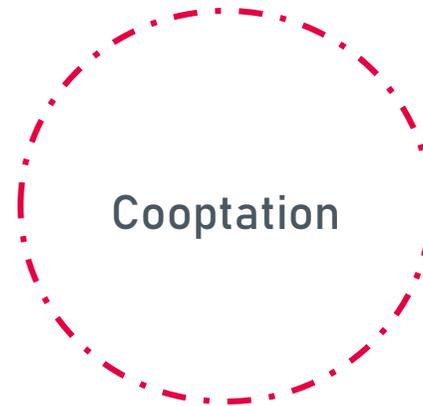
Le recrutement

Le GEIQ est un service RH externalisé dédié à ses adhérents

-  **Mutualise** les besoins en recrutement des entreprises
-  **Assure la promotion de** votre métier
-  **Présélectionne** des candidats qui répondent à vos critères

Nos partenaires emploi

En Ile de France



Les clauses d'insertion

une **opportunité** pour recruter...



Valorisez vos heures tout en qualifiant du personnel à votre métier



Nous identifions et présélectionnons le public éligible



Nous assurons la relation avec les facilitateurs de clause

LE PUBLIC

- de 26 ans

Sans emploi d'une durée supérieure à 6 mois
OU sans diplôme

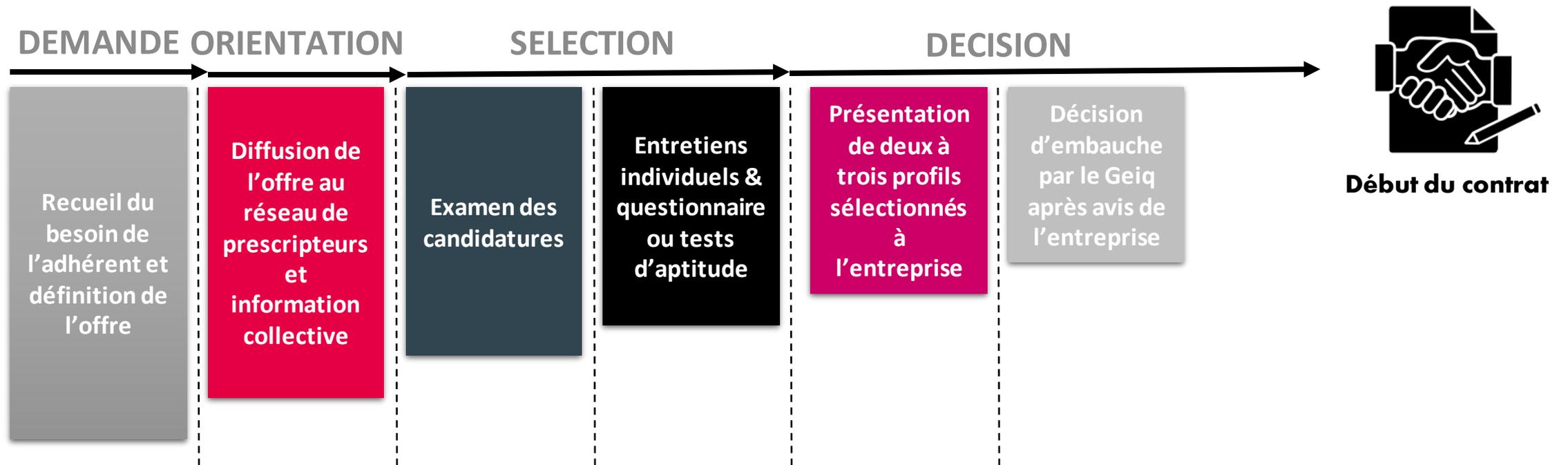
+ de 26 ans

Chômeur de longue durée supérieure à 1 an

Bénéficiaires des minimas sociaux

RSA, AAH, ASS

Processus de recrutement



Le contrat

Alternance en contrat de professionnalisation



➤ **Embauche du salarié au sein du GEIQ Ile de France**

- Gestion administrative entièrement déléguée
- Endosse les risques employeurs



➤ **Mise à disposition auprès de l'entreprise, qui identifie un tuteur interne**

- Déchargée des obligations administratives et académiques, l'entreprise se concentre sur l'apprentissage du cœur du métier



➤ **Formation théorique en centre de formation**

- Le GEIQ prend en charge les coûts pédagogiques
- Gère les solutions de financements auprès de l'OPCO

La formation : stores et volets

1

Première phase

Préparation opérationnelle à l'emploi

- Lire et comprendre les schémas et notices
- Assurer la pose des stores et volets
- Informer le client sur les installations et clôturer le chantier
- Mettre en œuvre et assurer les mesures de sécurité

Ce module comprend les initiations aux formations suivantes :

- R408 - *Habilitations électriques*
- R457 - *SST* - *PRAP*

5 semaines de formation - 2 semaines de stage en entreprise

Coût pédagogique pris en charge par le Pôle Emploi et Constructys

2

Seconde phase

Le contrat de professionnalisation

CQP INSTALLATEUR DE STORES ET VOLETS

- Préparation du chantier
- Implantation
- Dépose de l'installation existante
- Pose volets et stores
- Réglages et programmation
- Mise en sécurité
- Informer et renseigner le client

1 an de contrat dont 354h de formation – environ 1 semaine par mois

Détail de la formation dans le programme détaillé

Les étapes du parcours

13/12/2021 au 11/02/2022

14/02/2022 au 17/02/2023

A partir du 20/02/2023

Préparation
Opérationnelle à
l'emploi (POE)

Contrat de professionnalisation 12 mois
Embauche par le GEIQ

42 semaines de mise à disposition en entreprise

10 semaines en centre de formation 354h

Embauche
possible dans
l'entreprise

L'accompagnement

Les chargées de missions s'occupe de tout !



➤ **ASSURE** l'ensemble de la gestion administratives

➤ **VEILLE** à la bonne intégration des salariés

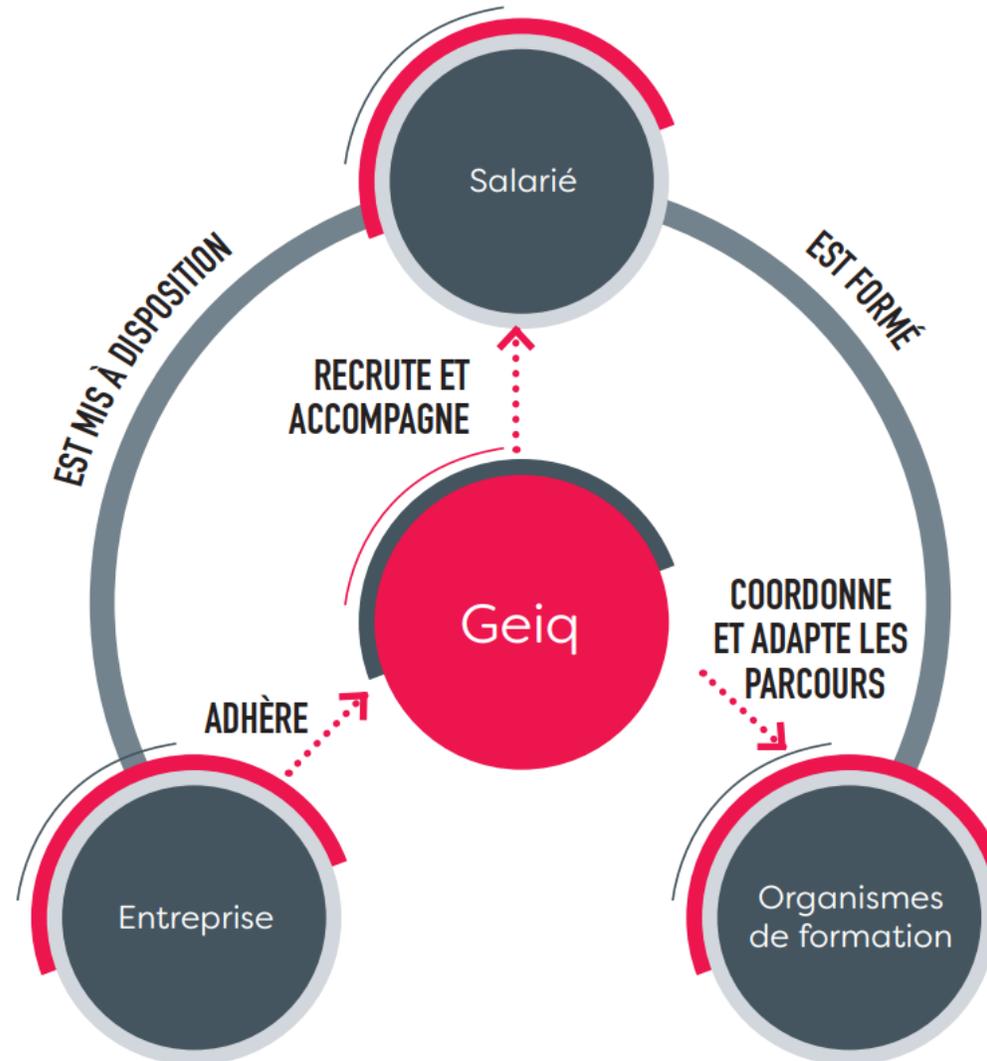
➤ **SE DEPLACE** auprès du tuteur et du salarié pour réaliser des points d'étape régulier

➤ **SÉCURISE** le parcours grâce au tutorat et à l'accompagnement socio-professionnel

Un modèle gagnant - gagnant

LE GEIQ

Le Geiq étudie la problématique de recrutement soumise par l'entreprise. Il recrute le candidat en concertation avec l'entreprise, établi un projet pédagogique adapté à son profil comme aux besoins de l'entreprise et coordonne les solutions de formation. Le salarié est mis à disposition de l'entreprise par le Geiq pendant toute la durée de son contrat en alternance. Le Geiq assure également l'accompagnement social et professionnel du salarié, en s'appuyant sur un réseau de partenaires.



LE SALARIÉ EN ALTERNANCE

Le salarié du Geiq, en contrat d'alternance, intègre l'entreprise pour ses périodes de formation en situation de travail, sous forme de mise à disposition de personnel. À l'issue de son parcours au sein du GEIQ, il peut être recruté directement par l'entreprise.

L'ENTREPRISE

Déchargée de toutes les obligations administratives et académiques, l'entreprise adhérente peut se concentrer sur l'apprentissage du cœur de métier, en maximisant le potentiel d'intégration du salarié.

LES ORGANISMES DE FORMATION

Le montage des parcours de formation théorique est assuré par le Geiq, qui prend en charge le coût des organismes de formation et gère les solutions de financement disponibles auprès des OPCO.

L' équipe

Coachs:

Toujours à la recherche de LA personne qui correspond à vos besoins !

Elles recrutent, organisent la formation et réalisent un accompagnement socio-professionnel.

Leur plus grand plaisir: la réussite des salariés



Manon Prévost



Sophie Couturier



Vanessa Rivière



Sabine Deyme



Niamé Traoré



Sarah Mourolin



Souhila Tifour

Financières

Pas de doute, les chiffres c'est leur spécialité. Paies, factures et comptabilité, rien ne les effraient.

Pédagogues, elles expliquent les rouages de la paie à nos salariés.



Karine Heudre



Solène Lefebvre



Ramata Tall



Marie-Laure Bostyn

En lien avec les entreprises et les partenaires, elles assurent la diffusion de l'information et impulsent une dynamique sur les réseaux!

Polyvalente

Elle assure un accueil chaleureux, elle est mobilisée sur des dossiers très variés.

Elle aide les salariés pour les demandes de logement et le renouvellement des titres de séjour.

Communicantes

Financement de l'action

- Facturation des périodes de mises à disposition dans les entreprises adhérentes
- Les périodes de formation sont à la charge du GEIQ
Salaire et coût pédagogique
- Estimation tarifaire pour un contrat d'un an pour un salarié au SMIC
32 650 € soit une moyenne mensuelle de 2720 € (hors primes et paniers)
- Aide de l'Etat
L'État a décidé de verser une prime exceptionnelle de 5 000€ pour le recrutement en contrat de professionnalisation de jeunes de moins de 18 ans, et de 8 000€ pour un jeune entre 18 et 30 ans. Cette aide est versée pour les 12 premiers mois d'exécution du contrat.

La prime exceptionnelle sera reversée auprès des entreprises utilisatrices (à la fin du contrat), pour les contrats éligibles.

Estimation tarifaire action ACTIBAIE 2021

1820h – (350h formation + 175h CP)

Prise en charge par le GEIQ des congés payés et de la formation

bénéficiaire du contrat de professionnalisation	salaire de base	taux horaire	Taux facturé à l'heure sur le chantier	coefficient facturation	Coût horaire lissé sur l'année avec base de formation 300H	Coefficient lissé annuel
SMIC	1554.62	10,48	25.29	2,4134	17,94	1,72

Estimation pour un contrat de professionnalisation sur la base d'une année :

➤ Facturation rémunération : 32 650 € (+ primes et paniers)

Observations : notre prestation intègre les congés payés, les charges sociales, fiscales et para fiscales ayant pour assiette le salaire. Cette estimation n'intègre pas les frais éventuels de repas et de déplacements. Tous les éléments soumis à cotisation seront facturés au coefficient de mise à disposition. Tous les éléments de rémunération non soumis à cotisation seront facturés au coefficient de 1. Dans le cas des contrats de professionnalisation le forfait d'heures de formation pris en charge par le GEIQ IDF est de 354 heures, au-delà la rémunération du salarié durant la formation sera facturée à l'entreprise. Pour les mises à disposition une avance sur premier salaire est facturée, puis remboursée en fin de mise à disposition. Concernant le contrat d'apprentissage, toutes les heures sont facturées y compris les heures de formation.

les
Geio

la plus belle façon d'embaucher